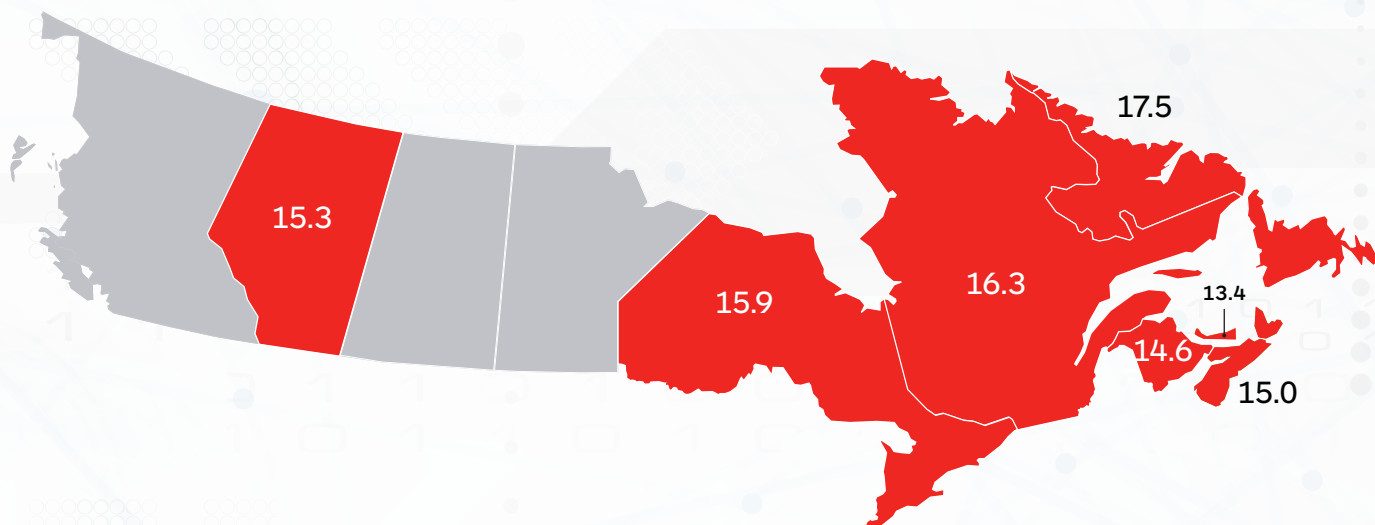


Durée de location au Canada

T2 2026



Moyenne de jours facturés au Canada

T2 2025	T2 2026	Variation
15.4	14.9	-0.5



Moyenne de jours facturés au Canada

Province	T2 2025	T2 2026	Variation
Alberta	18.2	15.3	-2.9
Nouveau-Brunswick	14.8	14.6	-0.2
Terre-Neuve-et-Labrador	16.4	17.5	1.1
Nouvelle-Écosse	14.8	15.0	0.2
Ontario	15.8	15.9	0.1
Île-du-Prince-Édouard	13.0	13.3	0.3
Québec	16.0	16.3	0.3

* Source: Enterprise Location d'autos. Comprend les locations ARMS® facturées à la compagnie d'assurance.

** Les données excluent les provinces de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan

Dans l'ensemble

La durée totale de location est de 14,9 jours, soit une baisse de 0,5 jour par rapport au T2 2025. Au T2 2025, la durée avait diminué de 0,1 jour. La baisse d'une demi-journée observée actuellement reflète celle du T1 2026, pour des résultats identiques.

Ryan Mandell, vice-président de la stratégie et du renseignement sur le marché pour Mitchell International, a ajouté d'autres données pertinentes pour le T2 2026 : « Le montant moyen de la franchise de première partie a augmenté pour passer de 529 \$ au T2 2025 à 581 \$ au T2 2026, ce qui indique que la tendance concurrentielle observée aux États-Unis n'a pas encore atteint le Canada. Cependant, la hausse des primes continue de se répercuter dans l'écosystème canadien. Cette tendance se traduira probablement par une baisse du volume des réclamations, en particulier pour les accidents moins graves. »

M. Mandell ajoute que : « Le pourcentage de pièces réparées est demeuré relativement stable au T2 2026 à 16,8 % comparativement à 16,7 % au T2 2025. La tendance qui consiste à donner la priorité à la réparation des pièces endommagées ne semble pas s'être propagée au Canada, comme elle l'a fait aux États-Unis. La part des pièces dans le coût total des réparations est plus stable au Canada qu'aux États-Unis. Au T2 2026, les pièces représentaient 49,39 % du coût total des réparations, comparativement à 50,12 % au T2 2025. L'inflation a été beaucoup moins importante au Canada au cours des 18 derniers mois, ce qui explique probablement la tendance inverse à celle des États-Unis. Cependant, les constructeurs cherchent à compenser leur perte de droits de douane, par conséquent, il est de plus en plus probable que le prix des pièces de leur gamme mondiale augmente et se répercute sur les résultats canadiens à partir de la deuxième moitié de 2026, jusqu'en 2027. »

Terre-Neuve-et-Labrador a connu la plus longue durée de location avec 17,5 jours, suivie du Québec avec 16,3 jours et de l'Ontario avec 15,9 jours. La durée totale de location la moins élevée se situait

à 13,3 jours pour l'Île-du-Prince-Édouard, suivie du Nouveau-Brunswick (14,6 jours) et de la Nouvelle-Écosse (15,0 jours). Terre-Neuve-et-Labrador enregistre la plus forte hausse avec une durée totale de 17,5 jours, soit une augmentation de 1,1 jour par rapport au T2 2025. L'Alberta enregistre la forte baisse avec une durée totale de 15,3 jours, soit une diminution de 2,9 jours.

Véhicules Accidentés Carrossables

La durée de location pour les véhicules accidentés carrossables était de 12,1 jours au T2 2026, soit une diminution de 0,4 jour par rapport au T2 2025. L'Ontario enregistre la plus longue durée de location avec 13,2 jours, soit une augmentation de 0,1 jour par rapport au T2 2025. Terre-Neuve-et-Labrador se classe au deuxième rang avec une durée de location de 12,8 jours, suivi de près par l'Alberta avec 12,7 jours. L'Île-du-Prince-Édouard enregistre la plus courte durée de location avec 9,6 jours, suivie par le Québec avec 9,9 jours. Remarque intéressante : l'Alberta a été la seule province à enregistrer une baisse de 2,7 jours par rapport au T2 2025, outre l'Île-du-Prince-Édouard qui a enregistré une baisse de 0,2 jour.

Véhicules Accidentés Non-Carrossables

La durée de location pour les véhicules accidentés non carrossables est de 26,7 jours, soit une diminution de 1,2 jour par rapport au T2 2025. La Nouvelle-Écosse a enregistré la plus longue durée de location avec 40,8 jours, soit une augmentation de 3,4 jours par rapport au T2 2025. L'Île-du-Prince-Édouard se classe au deuxième rang 32,3 jours, suivie de la Nouvelle-Écosse avec 29,7 jours. Le Québec a enregistré la plus courte durée de location avec 23,0 jours, suivi de l'Ontario avec 26,4 jours.

Perte Totale

Au T2 2026, la durée de location liée aux réclamations pour perte totale était de 17,8 jours au T2 2026, soit une baisse de 2,5 jours par rapport au T2 2025. La Nouvelle-Écosse a enregistré la durée de location pour les locations associées aux pertes totales la plus longue avec 21,2 jours, suivie par Terre-Neuve-et-Labrador avec 20,5 jours. L'Île-du-Prince-Édouard a enregistré la durée totale de location la plus courte avec 12,0 jours, suivie de l'Alberta (17,1 jours) et du Québec (17,2 jours).

Sommaire

Dans le contexte de cette diminution de la durée de location, certaines valeurs hors norme ainsi que des conditions de marché et économiques difficiles pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs. Enterprise s'engage à travailler en partenariat avec les assureurs, les réparateurs et les fournisseurs sur toutes les questions qui ont une incidence sur les temps de réparation et la durée de location. Grâce au soutien de base fourni par la Enterprise Mobility Foundation, Enterprise est à la tête de l'Alliance des carrières en ingénierie de carrosserie, conçue pour composer avec les pénuries continues de travailleurs et la demande accrue de techniciens hautement qualifiés dans le secteur de la réparation après collision.

Pour en savoir davantage, visitez le site www.beacollisionengineer.com.